

Conseil
Municipal
Juin
2014



MERY S/S MARNE

M A I R I E

**REPUBLIQUE FRANCAISE
MAIRIE DE MERY SUR MARNE
COMPTE-RENDU N° 06/14 DE LA SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 20 JUN 2014**

Sous la présidence de Mr Jean-Pierre CLEMENT, Maire, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni le vendredi 20 juin 2014 à 20 heures 45.

Conseillers présents : Mme MAFFLARD Michelle Adjointe, Mmes AMBROZY Brigitte, LAURENT Sandrine, NAUDE Delphine et SILVERIO Christine, Mrs CANIPELLE Williams, CRESSON Réjean, DROLLER Yves, LIENART Pierre et PILLON Jean-François.

Absentes excusées : Mme BOURREAU Isabel représentée par Mr CLEMENT Jean-Pierre
Mme GAUDEFROY Laure représentée par Mme MAFFLARD Michelle
Mr CATINAT Franck représenté par Mr DROLLER Yves
Mme CADET Danielle

Secrétaire de séance : Mr CANIPELLE Williams

Approbation du compte-rendu du Mercredi 30 Avril 2014.

Mr CLEMENT demande au conseil d'ajouter 2 sujets à l'ordre du jour : création d'un emploi non permanent et demande de subvention « réserve parlementaire » et de retirer la création de 4 postes (T.A.P). Le conseil accepte.

DELIBERATIONS

Communauté de Communes du Pays Fertois - Urbanisme

Délibération 20/14 :

Le Maire expose le texte de convention entre la Communauté de Communes du Pays Fertois et la Commune de MERY SUR MARNE, relatif à l'instruction des autorisations d'urbanisme et le projet de délégation de signature aux agents de la Communauté de Communes du Pays Fertois chargés de l'instruction des dossiers d'autorisation d'occupation du sol. Suite au changement de conseil municipal, il y a lieu de délibérer pour son renouvellement. Le Conseil municipal à l'unanimité, **APPROUVE**

⑩ le texte de convention et la délégation de signature aux agents de la Communauté de Communes du Pays Fertois chargés de l'instruction des dossiers d'autorisation d'occupation du sol,

⑩ autorise le Maire à signer la convention,

⑩ autorise le Maire à signer l'arrêté de délégation de signature aux agents de la Communauté de Communes du Pays Fertois chargés de l'instruction des dossiers d'autorisation d'occupation du sol.

Elaboration du P.L.U

Délibération 21/14 :

Suite à des observations de la part de la Sous-Préfecture de Meaux en son courrier du 13 juin 2014. Le Maire propose d'annuler la délibération n°19/2014 et de la remplacer en ajoutant :

– Que les objectifs poursuivis sont de favoriser sur le village, l'accueil modéré de constructions nouvelles en veillant à ce que le développement de l'activité ne perturbe ni le cadre de vie villageois, ni s'induisse une extension incompatible avec sa vocation rurale et ses équipements.

– Que la concertation associant les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées dont les représentants de la profession agricole

Le conseil, à l'unanimité accepte ces modifications.

Création d'un emploi non permanent

Délibération 22/14 :

Le Maire informe le conseil des divers travaux à effectuer ces prochains mois, notamment le transfert de classe, l'aménagement de la salle pour le Temps d'Activités Périscolaires, la réhabilitation du local des archives pour le secrétariat du SIRPI ... et des congés annuels de Mr Yves TOURNADRE et le départ à la retraite pour Mr Jean-Paul TOURNADRE au 1er août. Après renseignements auprès du centre de gestion, il est proposé au conseil de créer un poste d'emploi non permanent pour un accroissement temporaire d'activité pour une période de 3 mois. Mr François TOURNADRE actuellement employé par la CARED pour la commune, le Maire propose sa candidature pour ce poste. Le conseil accepte à l'unanimité.

TRAVAUX

Mise aux normes de sécurité et d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite Salle polyvalente / Ecole

Délibération 23/14 :

Le Maire présente l'estimation de Mr MIKAELIAN, architecte pour la mise aux normes de sécurité incendie et de l'accessibilité aux Personnes à Mobilité Restreinte (PMR) de la salle polyvalente et de la classe se situant au-dessus. Il fait part de la possibilité de déposer auprès de Mr Franck RIESTER, député – Maire de la 5ème circonscription, une demande de subvention.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ⑩ DECIDE la mise en conformité de ces locaux
- ⑩ SOLLICITE la subvention "Réserve parlementaire"
- ⑩ AUTORISE le Maire à signer tous documents et pièces nécessaires se rapportant à ce projet.

Classe et préau

La réception a eu lieu le 3 juin. Il reste néanmoins quelques finitions, et la ventilation trop bruyante à revoir. Mr CLEMENT remercie Mr DUCHAUSSOIS pour son aide à l'installation d'internet dans cette nouvelle classe.

Plateau sportif

Le Maire donne compte-rendu du rapport satisfaisant de la société SOLEUS pour les paniers de basket et buts et présente le devis de l'entreprise PERCHE pour la fourniture de silice pour gazon synthétique sur le terrain multisport d'un montant de 830 €H.T. Le conseil accepte ce devis.

Clôtures (plateau sportif, école, maison des associations)

La commission des travaux a demandé 3 devis pour la réalisation de diverses clôtures.

Ent CATANZARO : 18 082 €H.T

Ent MARIE : 9 538 €H.T

Ent GAMEIRO : 13 074 €H.T

Le conseil, à l'unanimité retient l'entreprise MARIE.

RYTHMES SCOLAIRES

Suite au sondage distribué aux parents, une réunion d'information a eu lieu lundi 16 juin en mairie. Les horaires définitifs acceptés par l'inspection académique ne seront connus que le 23 juin. Les familles s'inscriront par trimestre et pour les 3 journées. Les activités prévues sont théâtre, informatique, sciences, lecture de contes, jeux de société, chant. La commune prévoit d'employer 4 animateurs, l'équipe sera complétée par des bénévoles.

Une réunion organisée par l'amicale des Maires est prévue le 26 juin.

AFFAIRES DIVERSES

Le Maire informe le conseil de la signature du devis de la SAUR d'un montant de 3 228 €T.T.C pour le remplacement de poteau incendie route de Nanteuil.

Le 18 juin a eu lieu la vérification des extincteurs des bâtiments communaux ainsi qu'une formation incendie pour Mmes DORE Séverine, LAURENCE Agnès, Mrs TOURNADRE François et Yves, RIVIERE Léo et Mr BIAUDE Willy de Nanteuil.

La chaussée étant fortement dégradée, le Maire propose de prendre un arrêté de limitation de vitesse à 50 Km/H pour les bois de la route du Limon. Le conseil accepte.

Le centre aéré de Sâacy sur Marne est reconduit cette année du 7 juillet au 1er août.

Le tirage au sort des jurés d'assises aura lieu cette année à Luzancy le vendredi 27 juin à 11 heures.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 Heures 25.

Le secrétaire de séance
W. CANIPELLE